



Compte rendu

Comité de quartiers du 30 mars 2011

A l'ordre du jour de ce comité de quartier : le travail de l'Apus, les projets urbains du secteur Ouest, la réhabilitation de l'école Jean Jaurès et la restauration scolaire sur le quartier, ainsi que des questions d'actualités soulevées par les participants.

Actualité de l'Atelier public urbain et social (Apus)

L'Atelier public urbain et social est une instance de concertation ouverte à tous les habitants des quartiers ouest. Il traite des questions d'urbanisme, d'aménagement et de cadre de vie. L'Apus est animé par un comité de pilotage composé d'habitants qui se réunit régulièrement et joue un rôle de relais auprès des habitants des quartiers Ouest.

Partant du constat d'un secteur Ouest composé d'une mosaïque de « sous-quartiers », les membres de l'Apus ont réalisé cette année un diagnostic sur les liens entre ces quartiers. Au cours de 5 arpentages, les habitants ont mis en évidence les circulations, les lieux de rencontre entre les habitants, et au contraire les manques de connexions, les ruptures. Ces visites ont permis de repérer des lieux à enjeux, comme par exemple les Berges du Drac, nouvel ensemble de logements qui serait à mieux relier au reste du quartier.

L'Apus envisage d'élargir son diagnostic avec les habitants lors d'une prochaine réunion plénière.

Les habitants intéressés pour participer à l'Apus peuvent se renseigner au 04 76 20 63 64.

Interventions d'habitants :

- Les réunions en journée ne permettent pas aux actifs de participer. Un effort est fait pour proposer des réunions en soirée ou le week end, afin de permettre à chacun d'être présent.
- A leur demande, les membres de l'Apus ont rencontré M. le Maire le 15 juin pour exposer leurs réflexions.



Avancement des projets urbains

• Secteur des Berges du Drac

- Livraison du nouveau pôle de loisirs, l'Azuré, inauguré le samedi 28 mai
- Construction des Berges du Drac 3, 84 logements dont 28 en locatif social, à l'emplacement des locaux des services techniques. Livraison de la 1ère phase fin 2013.
- Construction des Berges du Drac 2, 70 logements dont 16 en locatif social, à l'emplacement des tennis couverts. Livraison 2014/2015.
- Réalisation en cours d'un corridor écologique pour les crapauds calamites

Interventions d'habitants :

- La Présidente du Conseil syndical des berges du Drac signale des nuisances sonores liées au centre de secours, et des dépôts de poussières en provenance du site de l'entreprise Perona.

Une rencontre a eu lieu le 20 juin sur place, en présence du Colonel Enard et de M. Perona, pour faire le point sur cette situation et envisager des solutions.

- Les habitants des Berges du Drac demandent également à être informés sur les futures constructions.

• La Luire

Le projet de coupure de la barre de la Luire n'est pas retenu, pour des raisons techniques et financières. Une réflexion est en cours sur l'aménagement de la rue de la Luire et du pied de la barre, et sur la mise en accessibilité de la passerelle de l'Oranie. Un projet est également à l'étude entre la Ville, la SDH et la Métro, sur la gestion des déchets ménagers. Les bacs à ordures seront enterrés dans la rue, les vides ordures et les gaines supprimés. Le projet prévoit aussi la réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales.

Une concertation sera organisée avec les habitants sur ces projets.

Interventions d'habitants :

- Problèmes d'entretien des halls et des gaines à ordures.
- Problème d'adaptation des logements pour les personnes âgées : la SDH étudie la possibilité d'installer des ascenseurs dans la barre de la Luire et de mettre les hall à niveau. Quand ce ne sera pas possible, la SDH favorisera les mutations. Des dispositifs existent également pour financer des travaux d'aménagement à l'intérieur des logements.

Pour ces deux questions, contacter la SDH au : 04 76 68 39 39.

• Géo Charles / entrée de ville

L'enjeu sur ce secteur est d'aménager l'entrée de la Ville et de développer un programme de logements par des constructions de part et d'autre de la rue Géo Charles.

- Construction sur le terrain dit « Rosset » de 59 logements dont 18 en locatif social. Démarrage des travaux fin 2011, livraison 2013. Cette opération permet l'aménagement d'un nouvel accès piétons au Parc Géo Charles. Réalisation en 2012
- Réflexion en cours entre l'Opac et la Ville sur l'aménagement des deux terrains au sud de la Viscoise. Projet envisagé : Démolition des 4 immeubles existants et construction de 6 immeubles.





Interventions d'habitants :

- **Le Président de l'association de la Viscose** intervient pour indiquer que l'association n'est pas défavorable à de nouvelles constructions de logements sociaux, mais souhaite que le patrimoine historique de la Viscose soit préservé, et que la qualité de vie des habitants soient respectée. L'association regrette de ne pas avoir été informée en amont de ce projet, et souhaite y être associée par la suite.

Sur proposition du Maire, une réunion publique a eu lieu le 30 juin avec les habitants de la Viscose, au cours de laquelle l'Opac a présenté les différents scénarios envisagés. L'association déplore également l'augmentation des charges de chauffage et la mauvaise gestion de l'eau chaude par l'Opac.

- Quelle place est donnée aux habitants dans la concertation ?

Les habitants regrettent que leurs remarques ne soient pas toujours prises en compte dans les prises de décisions. Certains projets sont annoncés trop tard, quand ils sont déjà figés, d'autres au contraire sont annoncés trop en amont et sans précision, ce qui peut entraîner des rumeurs et des inquiétudes. Les élus rappellent que l'objectif de la concertation est de faire remonter les questions et remarques des habitants, ce qui, dans le cadre des comités de quartier, fonctionne. Les élus portent, parfois avec d'autres acteurs, des projets qu'ils mettent en débat. Cependant parfois ils ne changent pas de position malgré l'avis des habitants. Cette tension, cette contradiction, qui peut parfois être frustrante, fait partie du processus de concertation et est positive pour la démocratie locale.

- **Pourquoi construire tant de logements ?** Les élus indiquent qu'il y a un manque de logements et que les constructions sont nécessaires. La municipalité a l'ambition d'aménager la ville dans l'intérêt de tous, en intégrant les enjeux du développement durable. Dans cette optique, la densification est nécessaire.

- **Quelle prise en compte du stationnement ?** La Ville du 21ème siècle doit intégrer les questions de déplacements de manière globale, pas uniquement sous l'angle de la voiture.

- **Quels objectifs en termes de logements sociaux ?** Dans la plupart des opérations, le choix est fait d'intégrer 1/3 de logements sociaux.

• Navis

Programme prévisionnel :

- Construction de 240 logements environ dont 35% en locatif et accession sociale - Livraison de 2014 à 2017, soit 60 à 80 logements par an
- Construction d'environ 4 000 m² de locaux d'activité le long de la rocade
- Ré-implantation des équipements publics : déplacement du terrain de boules, reconstruction du musée par le Conseil Général (projet remis en question depuis le comité de quartiers par le Département)
- Réflexion sur le devenir de la salle de sport Navis
- Desserte automobile et réalisation de stationnements, aménagement d'un chemin piéton nord-sud et du mail piéton rue de Lorraine.





Réhabilitation de l'école Jean-Jaurès et restauration scolaire

La réhabilitation de l'école élémentaire Jean-Jaurès est désormais terminée et l'école est de nouveau utilisée depuis la rentrée 2011.

La réhabilitation, d'un coût total de 3 millions d'euros, a concerné :

- l'amélioration du confort et de la consommation énergétique du bâtiment (isolation par l'extérieur, réfection de la toiture, remplacement des menuiseries, reprise du chauffage, ventilation...)
- la mise en conformité par rapport aux normes, en particulier d'accessibilité
- la réponse aux besoins d'usage (toilettes supplémentaires, ajout de prises électriques et informatiques dans les salles de classe)
- des travaux d'embellissement (peintures, revêtements)

Depuis la rentrée 2011, le nouveau restaurant scolaire est en service et les enfants de l'école Vaillant Couturier y sont acheminés en car. Le bâtiment, totalement neuf, est aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) et comprend deux salles, l'une pour les enfants de l'école maternelle et l'autre pour les élémentaires.

Les travaux de réhabilitation de l'école Marcel David débiteront dès les premiers jours des vacances d'été de 2012 pour deux ans. L'école fonctionnera dans une moitié de l'école la première année, dans l'autre l'année suivante.

Question :

• Qu'en est-il du projet de suppression de l'école Vaillant Couturier ?

La décision n'est pas encore prise. A l'heure actuelle les bâtiments scolaires existants sur le secteur ouest sont sur-dimensionnés par rapport aux besoins : de nombreuses salles de classes sont inoccupées, ce qui représente un coût important en termes d'entretien, de chauffage et d'équipement.

La Ville fait réaliser et mettre à jour par l'Agence d'urbanisme une étude prévisionnelle des effectifs scolaires d'ici 2020, en prenant en compte l'impact de la livraison des constructions neuves à venir.

L'école Vaillant Couturier fonctionnera tant que les effectifs constatés justifient qu'elle reste ouverte. Néanmoins, s'ils venaient à chuter de façon importante, la ville pourrait prendre la décision de la fermer.

Mme Madrennes, adjointe à l'éducation, signale que le vrai problème aujourd'hui est celui des effectifs des classes, qui sont très chargées par manque de postes d'enseignants. Ce n'est pas la Ville qui s'occupe de la création des postes d'enseignants et Mme Madrennes rappelle tous les efforts de la municipalité pour améliorer autant que possible les conditions d'enseignement : classes transplantées, soutien des projets conduits par les enseignants, intervenants musique, sport....

Plus largement, les habitants souhaitent être associés aux réflexions de la Ville sur les questions scolaires.

Questions diverses

- Circulation en augmentation rue Louise Michel et rue Jean Moulin : une vigilance est à garder sur ce secteur.
- Demande de passer une partie de la rue Louise Michel dans le domaine public : les services de la Ville vont étudier cette possibilité.
- Amélioration de la liaison avec Pont-de-Claix : question relayée dans le cadre de l'Apus.